



ANNONCES DU DASEN DE VAUCLUSE AU GROUPE DE TRAVAIL PREPARATOIRE AU CTSD

Le Groupe de Travail préparatoire au CTSD s'est tenu mercredi 30 janvier pour examiner les mesures de carte scolaire qui pourraient être prises pour la rentrée 2019.

Le groupe de travail a été présidé par l'IEN adjoint. Il est regrettable que le directeur académique n'ait pas été personnellement présent devant les représentants du personnel pour défendre ses choix sur un dossier aussi important que la préparation de la rentrée scolaire.

Les délégués du SNUipp-FSU ont dû faire valoir des situations d'écoles que l'administration ne présentait pas.

Le SNUipp-FSU a porté le dossier de plusieurs écoles que l'administration n'avait pas listées pour l'examen d'une ouverture de classe, alors que certaines moyennes d'élèves dépassait les seuils. L'administration a pris note et apportera des réponses lors du CTSD du 7 février.

Si besoin, ces situations pourront être examinées à nouveau en fin d'année scolaire lors d'un CTSD programmé le 4 juillet.

Pour toutes les écoles, la situation peut évoluer jusqu'à la tenue du CTSD le 7 février.

Les délégués du SNUipp-FSU ont averti toutes les écoles évoquées dans le groupe de travail pour une mesure de carte scolaire : fermeture ou ouverture de classe.

Les écoles sous la menace d'une fermeture doivent faire connaître toutes les nouvelles informations qui plaident en faveur du maintien de la classe : derniers ajustements à la hausse de l'effectif prévisionnel, augmentation prévisible de l'effectif avec la création d'un lotissement sur la commune ou par l'attente de familles, prise en compte des difficultés scolaires des élèves, problèmes d'organisation pédagogique en cas de fermeture de classe...

Les écoles qui attendent une ouverture doivent avoir la même démarche.

Les nouveaux éléments doivent impérativement être adressés à l'IEN de circonscription pour qu'ils soient pris en compte lors du CTSD.

Les écoles doivent prévenir le maire de la commune des menaces qui pèsent sur l'école et le solliciter pour qu'il intervienne auprès de l'IEN et du DA.

Le SNUipp-FSU propose aux écoles de lui envoyer copie de tous les mèls à destination de l'IEN pour qu'il puisse s'assurer de la prise en compte des éléments actualisés par l'administration.

Fermetures de classes envisagées

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

APT : Les Cordeliers

APT : La Ruche

COURTHEZON : Albert Colonieu

LORIOLE DU COMTAT : Les Pins

CAVAILLON : Jean Moulin

PERNES LES FONTAINES : Jean Moulin

En écoles maternelles en éducation prioritaire

BOLLENE : Joliot Curie

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

APT : Henri Bosco

APT : Jean Giono

MALEMMORT DU COMTAT : Félix Gras

PERNES LES FONTAINES : Jean Moulin

En écoles primaires hors éducation prioritaire

VELLERON (classe maternelle)

LOURMARIN (classe élémentaire)

SAINT PIERRE DE VASSOLS (classe maternelle)

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

Toutes les classes de CP et CE1 en REP et REP+ seront soit dédoublées soit avec la co-intervention de deux enseignants à la rentrée. Un ajustement du nombre de CP et CE1 selon les effectifs provoquera des mesures de cartes scolaires au mouvement pour certains collègues titulaires.

Un tableau spécifique est publié ci-après sur les ajustements dans chaque école.

Fermetures de classes autres que les CP et CE1

AVIGNON : Saint Jean

AVIGNON : Grands Cyprès B

AVIGNON : La Trillade A

AVIGNON : Les Olivades

Mesures sur les classes de CP et CE1 (ouvertures et fermetures)

Ecoles REP

AVIGNON : Louis Gros (+ 1 CE1)

AVIGNON : Scheppler (+1 CE1)

AVIGNON : Saint Roch (+ 1 CE1)

BOLLENE : Jean Giono (+ 1 CE1)

BOLLENE : Joliot Curie (+ 1 CE1)

VALREAS : M Pagnol (- 1 CP ; + 1 CE1)

VALREAS : J Ferry ((+ 2 CE1)

CARPENTRAS : Amandiers A (+ 1 CE1)

CARPENTRAS : Amandiers B (+ 1 CE1)

ORANGE : A Camus (+ 2 CE1)

ORANGE : Croix Rouge (+ 1 CE1)

LE PONTET : L Pergaud (+ 2 CE1)

SORGUES : F Mistral (+ 1 CE1)

SORGUES : Sévigné (- 1CP ; + 1 CE1)

Ecoles REP+

AVIGNON : JH Fabre A (- 1 CE1)

AVIGNON : Grands Cyprès A (+ 1 CP ; + 2 CE1)

AVIGNON : La Trillade A (+ 1 CP)

AVIGNON : Les Olivades (+ 1 CE1)

AVIGNON : Pierre de Coubertin (- 1 CP)

CARPENTRAS : La Quintine (+ 1 CP ; - 2 CE1)

CAVAILLON : La Colline (+ 1 CP ; - 2 CE1)

AVIGNON : Saint Jean (+ 2 CE1)

AVIGNON : Grands Cyprès B (- 1 CP ; - 1 CE1)

AVIGNON : La Trillade B (- 2 CE1)

AVIGNON : Massillargues (- 1 CP ; + 1 CE1)

AVIGNON : Stuart Mill (- 2 CP)

CAVAILLON : Charles de Gaulle (- 1 CP)

Ouvertures de classes envisagées

En écoles maternelles en éducation prioritaire

AVIGNON : Stuart Mill*

AVIGNON : La Trillade

*ouverture en balance entre Stuart Mill et La Croisière (revu en CTSD le 7)

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

VEDENE : A Daudet

AVIGNON : La Croisière*

MONTEUX : Marcel Ripert

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

VIOLES : Fernand Boyer

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

Les ouvertures projetées dans les classes de CP et CE1 sont indiquées dans le tableau publié dans les fermetures.

Ecoles REP

BOLLENE : Joliot Curie

Ecoles REP+

AVIGNON : JH Fabre A (1 poste)

AVIGNON : La Trillade B (2 postes)

CAVAILLON : Charles de Gaulle (1 poste)

AVIGNON : Pierre de Coubertin (1 poste)

AVIGNON : Grands Cyprès B (1 poste)

Autres mesures envisagées au cours du GT du 30 janvier

Toutes ces mesures ont été évoquées par l'Administration, elles seront encore discutées lors du CTSD du 7 février 2019.

Ouverture d'un nouveau groupe scolaire sur Vedène avec changement de structure des autres écoles

Ecole Frédéri Mitan : Ouverture d'une école primaire de 8 classes (3 maternelles + 5 élémentaires) par transfert de classes des autres écoles de la ville.

Incidences sur les autres écoles

		Nombre classes RS18	Nombre classes transférées	Nombre classes RS19	Déch DE RS18	Déch DE RS19
MAT	A. DAUDET	9	2	7	0,50	0,25
MAT	LES JARDINS	8	1	7	0,33	0,25
ELEM	DAUDET A	9	1	8	0,33	0,33
ELEM	DAUDET B	8	1	7	0,33	0,25
ELEM	LES JARDINS	15	3	12	1,00	0,50
PRIM	FREDERI MITAN			8		0,33

- **Dispositif de scolarisation des élèves de moins de 3 ans : implantations définitive des 5 postes existants**

Les collègues qui occupent ces postes pourront être nommés à titre définitif sur ces postes.

Le SNUipp a demandé que les collègues en place soient interrogés sur leur volonté d'être titularisés sur ces postes.

- **CHAM**

Ouverture d'une CHAM à l'école élémentaire Louis Pasteur au Pontet.

- **Postes ULIS**

Ouverture d'une ULIS (TSA) dans la circonscription de CAVAILLON : le lieu reste à déterminer. Soit à l'école Fernand Perrin à Caumont sur Durance ou dans une école de Cavillon (Ratacans ?)

- **Maitres Formateurs**

- Ouverture d'un poste de MF à l'école J Jaurès à Sorgues par transformation d'un poste d'adjoint.
- Transfert du poste de la maternelle de Lagnes à l'élémentaire Les Micocouliers à Robion.

- **Postes de conseillers pédagogiques :**

- Implantation de 2 postes :
 - Circonscription Avignon 2 (pour les 3 circos d'Avignon = « suivi des T1 »)
 - Circonscription de l'Isle sur la Sorgue (maternelle ?)

- **Postes fléchés « allemand » :**

Ouverture de 2 postes

- A l'école élémentaire La Burlière à Pertuis (transformation d'un poste d'adj)
- A l'école primaire Frédéri Mitan à Vedène (nouvelle école)

- **Direction de l'école d'application JH Fabre A**

Transformation du poste de DEA en DE (si confirmation du départ à la retraite du titulaire du poste).

Le DASEN a présenté le nouveau découpage de la carte des circonscriptions

Nous publions un document dans lequel figurent les écoles qui changent de circonscription.

Ce redécoupage va avoir une incidence sur les postes RASED (psy, E et G) ainsi que sur les postes de TR. Des postes seront fermés et réouverts, nous enverrons une information plus précise lorsque l'administration aura finalisé la liste de postes concernés. Les collègues titulaires de ces postes pourront éventuellement bénéficier de mesures de carte scolaire.

La dotation de 21 postes supplémentaires attribuée au Vaucluse pour préparer la rentrée 2019 n'est pas à la hauteur des besoins des écoles du département.

Les incertitudes qui pèsent sur de nombreuses situations d'écoles obligent le DASEN à prévoir une réserve conséquente de postes pour répondre à des nécessités d'ouvertures qui pourront surgir jusqu'à la rentrée des classes.

Les annonces qui ont été faites par l'administration au cours du groupe de travail en font la démonstration.

Le constat à l'issue du groupe de travail est probant :

- plusieurs projets de fermetures de classes présentés alors que les effectifs élèves sont tout proche des seuils de maintien
- trop peu d'examen d'ouvertures de classes dans les écoles maternelles et élémentaires faute de pouvoir baisser les moyennes d'élèves
- aucune perspective annoncée de création de postes de TR et de Brigades alors que les moyens de remplacement manquent au quotidien et pour la formation
- aucune perspective d'augmentation des départs en stages CAPPEI
- aucune perspective de création de postes RASED pour faire face aux difficultés grandissantes des équipes dans la gestion complexe des comportements de certains élèves

La priorité au primaire déclarée par le ministre ne se traduit pas dans les actes !

Le SNUipp-FSU Vaucluse a déposé une alerte sociale

Le SNUipp-FSU a écrit au DASEN pour déposer un préavis du grève à compter du 7 février sur toute la période des opérations de carte scolaire.

Toutes les écoles et tous les collègues qui voudront manifester contre les décisions annoncées par l'administration en groupe de travail seront couverts par le préavis déposé par le SNUipp-FSU.